

TARIF DES LOCATIONS POUR 2018

Toute location ne devient effective qu'à partir du moment où la caution a été versée (en chèque ou en espèces) auprès de l'agent municipal responsable des locations.

ARRHES : Les arrhes sont à verser lors de la réservation (chèque perçu dans les jours qui suivent). Le solde est à verser avant de prendre la salle.

CAUTIONS : Les 2 chèques de caution sont à verser en venant prendre les clés (chèque de garantie restitué après la location s'il n'y a pas de eu dégâts et si la propreté des locaux rendus après usage est correcte – voir art. 11 du règlement).

En cas de dégâts importants, les 2 chèques seront perçus par la commune.

ESTRADE : Elle est louée au tarif de 80 € par location de salle, montage et démontage par les employés communaux inclus.

1° - Salle de sports seule :

La salle de sport peut être louée à la journée ou à la demi-journée dans la mesure où elle est libre, et que cela ne risque pas de gêner les activités sportives.

Elle peut être louée pour des congrès, des réunions de fédérations sportives, des expositions, des assemblées générales, bal d'associations reconnues...

	Personnes habitant la commune ou non	Arrhes perçues à la réservation	Caution dégradation	Caution propreté
1/2 journée	280 €	85 €	133 €	112 €
1 journée	550 €	165 €	133 €	112 €
Vin d'honneur	195 €	60 €	133 €	112 €
Espace Danse	62 €	-	133 €	112 €

ESPACE DANSE : Réservé aux habitants de la commune qui demanderaient la salle de sports pour danser après un repas pris dans la salle de cérémonie, lors d'un mariage par exemple.

2° - Salle de cérémonie :

	Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation	Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
1 journée	198 €	60 €	270 €	80 €
2 jours de suite	270 €	80 €	437 €	130 €
3 jours de suite	320 €	120 €	520 €	150 €
Couverts	1 €	-	1 €	-
Réunion (1h)	15 €	-	20 €	-

Caution dégradation = 123 € - Caution Propreté = 107 €

3° - Salle de sports et salle de cérémonie :

	Personnes habitant la commune	Arrhes perçues à la réservation	Personnes habitant hors-commune	Arrhes perçues à la réservation
1 journée	660 €	200 €	775 €	230 €
2 jours de suite	884 €	260 €	1140 €	345 €
Couverts	1 €	-	1 €	-

Caution dégradation = 256 € - Caution Propreté = 229 €

Possibilité forfait ménage : 80 € (Voir Règlement, Article 8)